

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juin 2017

**OBJET : Plan de formation 2017**

**Rapporteur : M. LAURENT  
Délibération n° 10**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal la nécessité de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément au développement des agents mais également à celui de la collectivité.

La Ville d'Essey-lès-Nancy a souhaité orienter son nouveau plan de formation en fonction de choix stratégiques mais également au regard de sa capacité financière.

Ce plan recense à la fois les besoins de formation collectifs et individuels des agents leur permettant de renforcer leurs compétences et s'articule autour de 3 axes principaux :

- développer une culture de prévention des risques professionnels,
- développer une culture managériale,
- maintenir et développer un bon niveau d'accueil du public.

Le plan de formation biennal 2017-2018 de la ville d'Essey-lès-Nancy proposé pour avis aux membres du comité technique a fait l'objet d'un avis favorable de celui-ci en séance plénière, le 20 juin 2017.

Il est entendu que ces propositions pourront au cours de la période biennale être adaptées et complétées en fonction des besoins plus spécifiques de certains des agents mais également de la collectivité.

Ce plan de formation permet d'identifier des actions mobilisables par les agents de la collectivité dans le cadre de leur droit individuel à la formation (DIF).

## I. BILAN 2016

### Bilan des formations 2016 par domaine

	REALISATION		
	Nombre d'agents	Nombre de formations	Nombre de jours
Préparation concours et examens professionnels	6	6	14
Santé et sécurité au travail	25	30	54
Formation d'intégration	6	6	50
Formation métiers	22	37	75
Bureautique et rédaction	1	1	2
Prévention bien-être au travail	3	3	7
<b>Total :</b>	<b>77</b>	<b>83</b>	<b>202</b>

### Bilan des formations 2016 par pôle

	REALISATION		
	Nombre d'agents	Nombre de formations	Nombre de jours
Pôle direction	12	24	38
Pôle moyens généraux	8	11	22
Pôle service aux citoyens	4	9	29
Pôle technique	9	10	33.5
Pôle jeunesse	19	24	61.5
Pôle social	3	5	18
<b>Total :</b>	<b>55</b>	<b>83</b>	<b>202</b>

Les formations 2016 ont été axées sur la santé et la sécurité au travail (les ATSEM par la formation gestes et postures, l'équipe ménage par une formation incendie, des agents de différents services par une formation de secourisme, une formation au permis poids lourds). Ces formations ont été au nombre de 30 pour un total de 54 jours et ont concerné 25 agents. 14 formations concernant 14 jours ont été annulées par 7 agents, essentiellement pour des raisons de congés.

Les formations « métiers » ont également été privilégiées. En effet, 75 jours ont été dispensés sur 37 formations à 22 agents. 9 formations concernant 16 jours ont été annulées pour 6 agents, essentiellement de la part du CNFPT (trop ou plus assez de places).

6 agents ont suivi une formation d'intégration pour un total de 50 jours (10 jours pour les catégories B et 5 jours pour les catégories C).

55 agents ont suivi au moins une formation en 2016.

Les formations ont été dispensées en présentiel.

#### **Coût 2016 :**

- cotisation obligatoire CNFPT : 13 653€
- hors cotisation obligatoire CNFPT : 3 308€ dont 1 110€ pour le CNFPT (préparation concours pour 1 agent, formations contrats aidés...) et 2 198€ pour d'autres organismes (permis de conduire poids lourds : 1700€, social, secourisme...)

## **II. METHODOLOGIE**

La méthodologie retenue est la suivante :

- Rencontre avec l'élu aux ressources humaines et la Direction générale afin de déterminer les priorités de la collectivité.
- Recueil des demandes collectives auprès des chefs de pôle en fonction des projets en cours ou devant être prochainement développés.
- Recueil des demandes individuelles des agents à l'occasion des entretiens individuels d'évaluation.

Les demandes de formation tant individuelles que collectives ont ensuite été soumises à l'arbitrage de l'autorité territoriale au regard des priorités de la collectivité en la matière ainsi que du contexte budgétaire. Le croisement de ces différents éléments a permis de déterminer les grands axes du plan de formation biennal de la ville d'Essey-lès-Nancy.

Il est important de préciser que les formations de préparation aux examens et concours professionnels de la Fonction Publique seront prises en compte au titre du droit individuel de formation de chaque agent participant à ces actions.

D'autre part, un principe de base a été arrêté visant à traiter de manière équitable les demandes de départ en formation et de ne pas privilégier un agent au détriment d'un autre.

Enfin, les responsables de service accédant à une demande de formation resteront, par ailleurs, garants de la continuité du service public et organiseront à effectif constant les départs en formation de leurs agents.

Les agents et leur responsable de service ont été avertis par le service formation.

## **III. LES GRANDS AXES DU PLAN DE FORMATION 2017**

- Management
  - o 2 jours de formation pour l'ensemble des managers de la commune sur les fondamentaux du management (formation en avril en intra avec le CNFPT)
  - o 1 jour de formation sur les fiches de poste et 1 jour sur les entretiens d'évaluation pour l'ensemble des managers concernés (formation en avril et en septembre en intra avec le CNFPT)
  - o Des formations sur l'encadrement de leurs anciens collègues sont prévues pour deux agents du technique (2 jours en mai)

- Accueil du public
  - o 11 agents recevront une formation de 3 jours avec le CNFPT. Cette formation se déroulera avec d'autres collectivités limitrophes afin de permettre aux agents d'échanger sur la nécessité de surmonter les difficultés dans les situations d'accueil.
  - o 1 formation de 3 jours sur la gestion du stress en situation d'accueil est prévue pour 1 agent
  
- Santé et sécurité au travail
  - o Formation de secourisme pour différents services
  - o Formation gestes et postures pour l'équipe de ménage
  - o SSIAP1 pour un gardien
  - o Formation de l'assistant de prévention et de son suppléant
  - o CACES manisquepe pour un agent et CACES nacelle pour un autre agent
  - o 2 habilitations électriques pour 2 agents

### **Budget 2017**

- Cotisation obligatoire CNFPT : 14 108€
- Hors cotisation obligatoire CNFPT : 6 700€

### **IV. LES PERSPECTIVES POUR 2018 DANS LA CONTINUITE DE 2017**

#### **Actions retenues :**

- Rappel 2017
  - o Management
  - o Accueil
  - o Santé et sécurité au travail
  - o Métier
  
- Prévisions 2018
  - o Report des formations prévues et non réalisées en 2017
  - o Métiers d'assistants et d'accueil
    - Formation concernant les publics difficiles, gestion du stress en situation d'accueil (mars 2018)
    - Formation en administratif et en bureautique (rédaction, prise de notes, excel...)
    - Formation sur l'accueil du public en situation de handicap
  - o Management : continuation des formations dispensées en 2017 et formations sur des besoins plus individuels avec le CNFPT.
  - o Sécurité et santé au travail : CACES, mise à jour des habilitations, secourisme
  - o Formations obligatoires par métier : police municipale
  - o Formation continue obligatoire de 2 jours des assistants de prévention
  - o Formation obligatoire des membres du CHSCT

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable à ce plan de formation.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 29 juin 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,**  
**Maire**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Breuille', written in a cursive style.

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil Municipal le :	15 juin 2017
- Convocation distribuée le :	15 juin 2017
- Affichage du compte-rendu le :	30 juin 2017
- Affichage du procès-verbal le :	22 septembre 2017

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME Adjoints
- MME LEDROIT, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- M. VOGIN à M. ROSSIGNON
- M. FRANIATTE à MME CADET
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTS**

- M. GONCALVES
- MME LANZI

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME SIMONNET

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,  
Maire**